

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Près de la moitié des exploitations bretonnes dirigées par des agriculteurs de 55 ans ou plus

En 2020, quatre dirigeants d'exploitations sur dix sont âgés de 55 ans et plus, susceptibles donc de partir en retraite dans les 10 ans. Ils sont à la tête de 47 % des exploitations de la région. La Bretagne est malgré tout l'une des trois régions françaises où les exploitants agricoles sont les plus jeunes. Le vieillissement touche particulièrement les exploitations laitières. Parmi les exploitants ayant dépassé 60 ans, un tiers ignore ce que son exploitation deviendra.

Des dirigeants d'exploitations moins nombreux et plus âgés

En 2020, 36 400 chefs d'exploitations et coexploitants gèrent les 26 300 exploitations agricoles de Bretagne. C'est 22 % de moins qu'en 2010, en lien logique avec la diminution du nombre d'exploitations sur la même période : - 24 %. Toutes les tranches

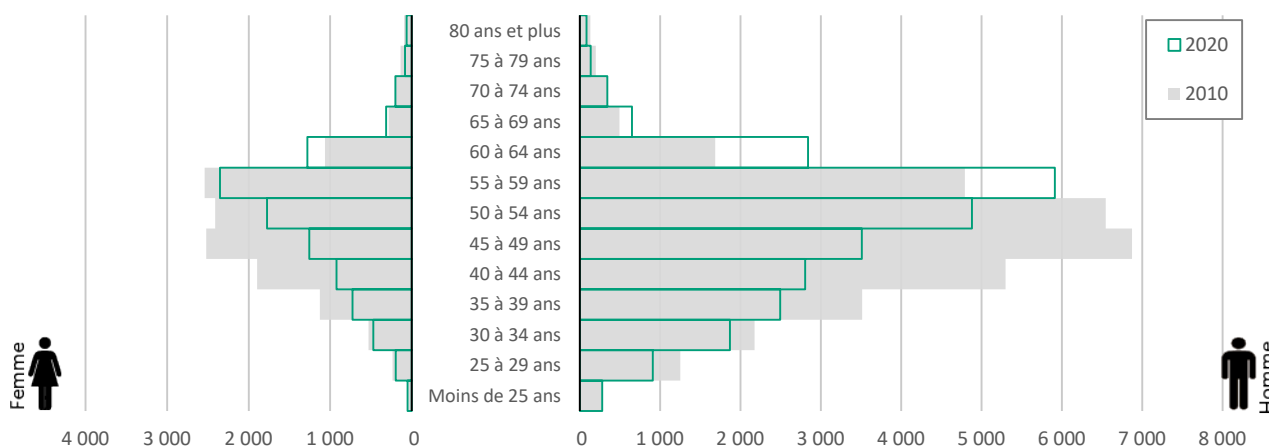
d'âge perdent des exploitants, sauf les 55-70 ans. L'âge moyen des exploitants et coexploitants a augmenté de deux années en dix ans pour atteindre 49,9 ans en 2020 (51,4 ans en France). Les exploitants âgés de 55 ans et plus dits « seniors », censés partir en retraite dans les 10 ans, dirigent 12 300 exploitations.

Parmi eux, 30 % sont des femmes contre 27 % en 2010. La part des seniors progresse considérablement : 39 % en 2020 contre 26 % en 2010 (respectivement 43 % et 36 % en France métropolitaine). La question du devenir des exploitations se pose de façon de plus en plus prégnante. Dans les départements bretons,

Graphique 1

En Bretagne, le nombre d'exploitants de 60 ans et plus a augmenté de 29 % entre 2010 et 2020, celui des moins de 40 ans a baissé de 24 %

Pyramide des âges des exploitants agricoles (en effectifs)



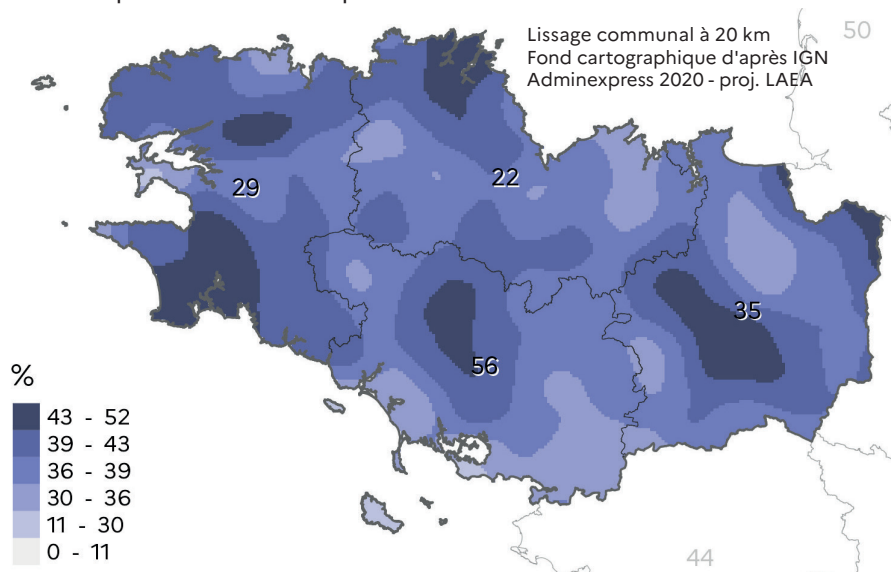
Champ : hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles



Carte

Des exploitants seniors inégalement répartis sur le territoire breton

Part des exploitants de 55 ans et plus



Champ : Chefs d'exploitation et coexploitants
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

cette proportion passe de 38 % dans le Morbihan, jusqu'à 41 % dans le Finistère. Cependant, la part des chefs et coexploitants seniors en Bretagne est, avec celle des Pays de la Loire et de Bourgogne-Franche-Comté, la plus faible des régions.

Les agriculteurs bretons âgés de plus de 60 ans, et donc susceptibles de partir en retraite éminemment, représentent 16 % des chefs d'exploitations et coexploitants en Bretagne contre 10 % en 2010 (respectivement 25 % et 10 % en France métropolitaine).

La part des agriculteurs de moins de 40 ans, 19 %, se maintient et reste comparable au niveau national.

Les agriculteurs seniors : une force de production importante

Les exploitants agricoles seniors détiennent un potentiel important de l'agriculture bretonne. Ils sont à la tête de 47 % des exploitations de la région et de 45 % de la Superficie agricole utilisée (SAU) contre respectivement 13 % et 12 % pour les moins de 40 ans. Leur SAU moyenne est de 59 hectares, contre 62 ha pour la région. Ces exploitants sont plus souvent à la tête de grandes exploitations (un tiers d'entre eux) ou d'exploitations moyennes (un quart), ce qui est comparable aux agriculteurs de moins de 40 ans. Les seniors sont constitués en société pour 56 % contre 51 % des

jeunes agriculteurs.

Plus de la moitié des exploitations spécialisées en grandes cultures ou bovins viande sont gérées par au moins un exploitant senior. Elles représentent 3 900 exploitations. Plus de quatre exploitations spécialisées en porcins, volailles sur dix sont dirigées par des seniors, soit 2 400 exploitations. La spécialisation maraîchage horticulture se démarque par un profil plus jeune : seulement un tiers des exploitants appartient à la tranche d'âge senior et presque un quart a moins de 40 ans.

En nombre d'exploitations, la spécialisation agricole comptant le plus d'agriculteurs seniors est l'activité laitière : 3 200 exploitations (dont le

tiers en Ille-et-Vilaine) sur les 7 400 exploitations laitières bretonnes. Seules 10 % des exploitations laitières sont tenues par des exploitants de moins de 40 ans. Leur transmission constitue un enjeu national pour l'ensemble de la filière, particulièrement sensible en Bretagne, première région laitière de France par son troupeau, son nombre d'exploitations et sa production de lait.

Éventuel facteur de continuité et de reprise, le profil des jeunes exploitants agricoles de moins de 40 ans est en partie similaire avec les trois mêmes activités prédominantes : 23 % d'entre eux sont à la tête d'exploitations laitières, 23 % en porcins, volailles et 17 % en grandes cultures.

Si les exploitants seniors sont plus nombreux à gérer des exploitations bio ou en conversion, 8 % d'entre eux sont engagés en bio (1 000 exploitants), contre 21 % des moins de 40 ans (750).

C'est la même constatation pour la vente en circuits courts : 1 400 exploitations dirigées par des seniors la pratiquent contre 870 pour les jeunes exploitants. Mais 25 % des jeunes dirigeants vendent en circuits courts contre 11 % des seniors.

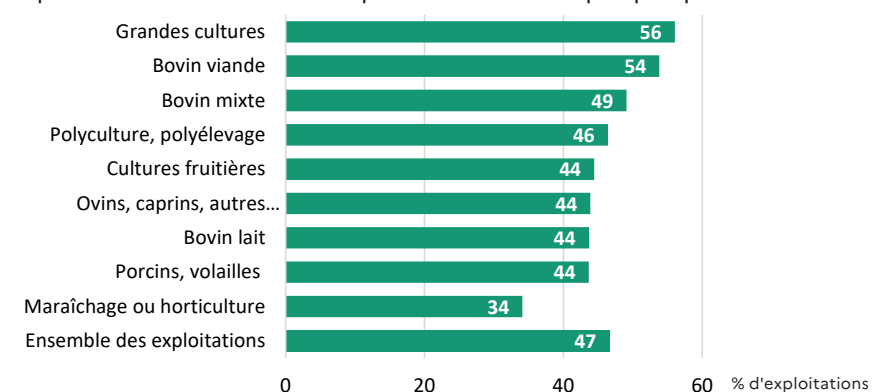
Un avenir incertain pour les exploitations dirigées par les plus de 60 ans

Une exploitation bretonne sur six est dirigée par au moins un exploitant âgé de plus de 60 ans en 2020. L'avenir de ces 4 300 exploitations se pose donc de façon urgente. Elles représentent 203 600 hectares, soit près

Graphique 2

Plus de la moitié des exploitations bretonnes spécialisées en grandes cultures et en bovins viande dirigées par un exploitant senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles

de 13 % de la SAU bretonne. La spécialisation grandes cultures est la plus concernée (1 500 exploitations), ainsi que les exploitations laitières (700).

Pour un tiers d'entre elles, le chef ou coexploitant de plus de 60 ans déclare ignorer ce que deviendra son exploitation dans les trois prochaines années. Cet avenir proche et incertain touche plus les exploitations spécialisées en grandes cultures que

celles en lait, respectivement 36 % et 15 % des exploitations concernées. À noter que cette incertitude est particulièrement marquée au sein des micro exploitations et se réduit à mesure que la taille économique croît. Les deux tiers des exploitations au devenir incertain sont en statut individuel.

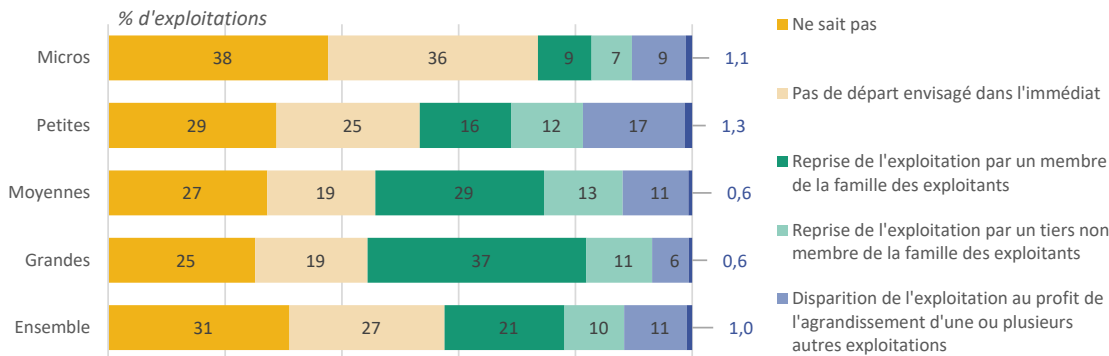
Outre ces déclarations d'avenir incertain, 27 % des exploitants de plus

de 60 ans n'envisagent pas de départ dans les trois prochaines années. 21 % des exploitations dirigées par ces chefs plus âgés seront reprises par un membre de la famille proche, 10 % par un tiers en dehors de la famille. Enfin 11 % disparaîtront au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations. La disparition envisagée pour un usage non agricole reste marginale.■

Graphique 3

Plus la dimension économique se réduit, plus la part d'incertitude grandit

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*



* exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans

Champ : hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitations installés après 2010 ?

En 2020, 24% des exploitations bretonnes sont dirigées par des chefs installés après le dernier recensement de 2010. Ces « nouveaux » installés sont plus jeunes avec un âge moyen de 40 ans et une proportion moins forte de chefs d'exploitation de 55 ans ou plus.

Le profil de ces nouveaux installés présente certaines caractéristiques, comme une part deux fois plus importante que chez leurs homologues installés avant 2010 en ce qui concerne les femmes et le suivi d'études supérieures.

35 % sont à la tête de grandes exploitations et 21 % de moyennes ; en France ils sont le plus souvent à la tête de micro et petites exploitations (61 % des nouveaux installés). Les fermes des nouveaux installés sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique (une sur cinq contre une sur dix pour les installés avant 2010). Ils sont également plus impliqués dans la vente en circuits courts.

Enfin, si la part de ces chefs nouvellement installés dépasse

les 40 % en maraîchage et en élevage ovins ou autres herbivores, elle ne dépasse pas 20 % dans les élevages bovins : respectivement 20 %, 18 %

et 16 % selon l'orientation viande, lait et mixte. Dans les élevages de porcs, volailles, elle est de 24 %.

Tableau

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

Bretagne	Exploitations* avec un chef installé		Ensemble des exploitations
	après 2010	en 2010 ou avant	
Part de femmes cheffes d'exploitation	30 %	16 %	19 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	55 %	76 %	70 %
Âge moyen du chef d'exploitation	40,4 ans	53,6 ans	50,4 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	14 %	49 %	41 %
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au bac.	80 %	58 %	63 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au bac.	47 %	25 %	30 %
Part des micro et petites exploitations	44 %	33 %	36 %
Part des exploitations vendant en circuit court	26 %	12 %	15 %
Part des exploitations en agriculture biologique	22 %	9 %	12 %

* hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire

Champ: hors structures gérant les packages collectifs.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les résultats définitifs du recensement agricole 2020.

Le terme exploitant agricole désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement.

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micros », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petites » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyennes » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grandes » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'**année d'installation** correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- « Recensement agricole 2020 – La Bretagne perd un quart de ses exploitations en dix ans, mais conserve sa surface agricole » - Agreste Études n°4 – Décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » - Agreste Primeur n°5 – Décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 – Une montée en puissance de la main-d'œuvre salariée » - Agreste Études n°3 – Juillet 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » - Agreste Primeur n°5 – Décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 – Les exploitations fruitières ou de grandes cultures plus souvent dirigées par au moins un exploitant senior » - Agreste Primeur n°10 – Juillet 2022
- « Recensement agricole 2020 – Le volume de travail agricole des salariés permanents non familiaux augmente de 8 % en dix ans » - Agreste Primeur n°11 – Juillet 2022

Site Agreste :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Site Draaf Bretagne, rubrique RA 2020 :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/les-resultats-du-recensement-agricole-2020-r668.html>



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et
économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Michel Stoumboff
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédaction en chef et composition : Sylvie lesaint
Rédactrices : Catherine Le Lain et Sylvie Lesaint
ISSN : 2739-7076
© Agreste 2022